

À QUELQUES SEMAINES DES ÉLECTIONS AU TROT, LE SAVOIR FAIRE POUR REMPLACER LE FAIRE SAVOIR ?

Au trot, tout le monde le sait, les socios qui gouvernent aujourd'hui (Comité), ont tous été élus grâce au programme Equistratis, un groupe d'étude et d'analyse qui avait identifié les points faibles de la filière, que ce soit aux sociétés mères ou au PMU, le bras financier de l'institution. Les réformes et solutions avaient séduit les électeurs au point de faire élire tous les candidats qui avaient soutenu ce "programme" d'avenir. Hélas, dans les faits, il en fut tout autrement. Alors comme en tous secteurs, pour masquer l'inefficacité (les partis et hommes politiques en France l'ont démontré et le démontrent encore...), la COMMUNICATION a pris le pouvoir.

Ce qui compte, ce n'est pas le savoir-faire mais le faire savoir !

Forts de ce constat, les nouveaux élus ont alors beaucoup communiqué.

Pour rien ou pas grand-chose... Des émojis ; des changements de nom des courses classiques en leur donnant une consonance anglosaxonne... Comme si changer le nom d'une course pouvait décupler son intérêt... Mais c'est aussi cela la "COM" : masquer le fond par la forme ! Car il est évidemment plus facile de rebaptiser une compétition que de la rendre plus attrayante. Or, ce serait le job des sociétés de courses, dans un monde idéal avec en complément la régularité des courses et une lutte antidopage efficace ! Or, sur ce sujet d'une importance capitale pour les parieurs et les socios professionnels -qui majoritairement respectent les règles-, aucune réponse n'a été apportée ; pas même après le tableau accablant de l'émission de France 2 "Complément d'Enquête"... Dès lors où en est la filière ? Que sont devenues les courses depuis ses qua-

tre années de "nouvelles" directions ? Ont-elles augmenté leur attrait ? Ont-elles convaincu ou rassuré davantage de joueurs ? Ont-elles éradiqué leurs défauts mis à jour ? Leurs représentants ont-ils eu des idées novatrices et créatrices de revenus ? Ont-ils redonné la priorité à l'intérêt général et au dialogue ?

La réponse est non. C'est probablement la raison de la candidature, aux prochaines élections du trot, de Caroline Sionneau qui, entourée de plusieurs autres acteurs qui n'ont pas cédé au miroir aux alouettes, a été fidèle aux idées Equistratis et tente de redonner de l'espoir en pronant une rupture totale avec la politique de toujours : un travail d'équipe au service de tous ! Elle nous livre ici un constat implacable sur une réalité que beaucoup tentent de dissimuler... derrière une "com" dominatrice !

DÉCISIONS CATASTROPHIQUES + GESTION OPAQUE + LOI DU SILENCE = UNE FILIÈRE HIPPIQUE AU BORD DU PRÉCIPICE



Alors que les difficultés de la Filière hippique sont connues depuis plusieurs années, aucune réforme de fond n'a été réalisée au cours des 4 années qui viennent de s'écouler depuis les dernières élections professionnelles.

Bien au contraire des décisions désastreuses qui mériteraient une enquête approfondie, ont été prises.

A titre d'exemple :

- Au Trot, avoir signé un partenariat

sur les courses du meeting d'hiver avec un opérateur de paris, concurrent direct du PMU... Alors que Le Trot est actionnaire du PMU !

Cette décision s'apparente à une aliénation de l'utilisation de la marque, alors même que l'opérateur en question a été racheté peu de temps après par la FDJ qui devient désormais le principal concurrent online (internet) du PMU. Fait aggravant, cette décision a été prise dans l'opacité la plus totale puisque les membres du Conseil d'administration n'ont jamais eu communication du contrat.

- Au Galop et au Trot, l'achat de l'immeuble Thémis pour regrouper les Sociétés Mères et le PMU à un prix de près de 145 millions €, très au-dessus de celui du marché des bureaux, déprimé suite à la crise du covid ! Cet achat a même rapporté une plus-value de 20 millions d'euros au vendeur, qui n'était propriétaire que depuis peu ! Pourquoi et comment une telle transaction a-t-elle pu être signée ? À noter que l'immeuble sera inauguré dans quelques jours sans que les dirigeants actuels n'aient encore eu le courage ou la compétence de présenter une réforme de l'Institution !

Le montant de cette opération immobilière aurait pu être consacré à un PGE souscrit par les Sociétés Mères en soutien aux Socio-Professionnels qui, n'ayant pas pu faire courir leurs chevaux pendant le confinement, ont vu leurs allocations baisser fortement par la suite. Les salariés de l'Institution ont, eux, perçu un chômage partiel. Les Socio-Pro ont dû continuer à faire fonctionner leurs Écuries et leurs Haras, nourrir leurs chevaux, bien souvent sans avoir bénéficié de PGE.

Un changement de cap est plus urgent que jamais et nous portons avec l'USCH (Union pour la Sauvegarde des Courses Hippiques*) et le soutien d'Equistratis, des solutions qui éviteront le crash annoncé de la Filière dans un délai hélas très court. En effet, combien d'années nous restent-ils encore à pouvoir espérer un retour Filière -certes insuffisant - mais supérieur à ce que perçoivent nos collègues européens ? Elles se compteraient sur les doigts d'une main...

LA "COM" EST UNE PRÉSENTATION, LES CHIFFRES UNE RÉALITÉ !

Quelques éléments pour cerner une situation beaucoup plus grave que les discours de pure communication le laissent entendre.

- Les enjeux dans les points de vente ont diminué de 2 milliards en dix ans (- 21,5%) atteignant désormais le plus bas niveau historique !

- Les enjeux en paris Simple progressent... mais au détriment du Quinté, ce qui diminue régulièrement le Produit Brut des jeux... En effet, la rentabilité du "Simple" pour la Filière est deux fois plus faible que celle du Quinté, dont les enjeux ont dégringolé ces dernières années !

- Les Grands Parieurs Internationaux (GPI) utilisent massivement des robots et l'intelligence artificielle qui augmentent leurs gains tout en réduisant fortement leur contribution à la marge de la Filière car ce sont les petits parieurs qui ont de tous temps fait prospérer les courses.

- Les jeux en ligne sont moins rentables ; ils plafonnent au niveau de 2012 et sont ouverts à une concurrence qui va s'aviver du fait du rachat par la FDJ d'un opérateur majoritairement axé sur les courses.

Ainsi, les ressources de la Filière s'érodent alors que les coûts de fonction-

nement restent disproportionnés par rapport aux besoins ; il faut donc renverser la tendance pour préserver le modèle français des courses qui fait vivre 60.000 personnes, qui dispose d'un savoir-faire exceptionnel et qui est un des atouts de notre ruralité.

LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION SONT TROP ÉLEVÉS ET OBÈRENT LE REDRESSERMENT DE LA FILIÈRE

Les quelques 1.600 personnes travaillant dans les Sociétés Mères (trot/Galop) et au PMU, ont des coûts de fonctionnement représentant - en moyenne annuelle sur les dix dernières années - 1,6 fois les encouragements (allocations + primes) versés aux Socio-Professionnels ! Pour mémoire, les coûts de fonctionnement dans les entreprises ne représentent généralement qu'environ 0,3 fois le financement des activités de production ! Dans le cas de la Filière, la production, ce sont les Socio-Professionnels qui font naître, élèvent, entraînent et mènent les chevaux de courses. Les encouragements financent donc bien les activités de production. La réforme que nous désirons mettre en place prévoit de rééquilibrer le partage de la marge en direction des Socio-Professionnels et de ramener les frais de fonctionnement des deux Sociétés Mères et du PMU à un niveau comparable à ce que perçoivent les acteurs. C'est une mesure d'équité qui vise à redynamiser la Filière, notamment en termes de partants puisque les chiffres le démontrent : les réductions d'effectifs des écuries petites et moyennes sont directement liées à la baisse des partants !

C'EST DÉMONTRÉ : LES SOLUTIONS EQUISTRATIS ÉTAIENT LES BONNES !

Tout le monde semble avoir oublié les rapports de la Cour des Comptes (juin 2018) et de Jean Arthuis (octobre 2018) qui confirmaient les analyses d'Equistratis publiées en juillet 2017 sur la nécessité de mesures d'économies drastiques sur les coûts de fonctionnement. Les questions que nous nous posons donc tous, restent toujours sans réponse :

- Comment justifier que la direction générale de la FDJ perçoive une rémunération annuelle 30% inférieure à celle du directeur général du PMU (chiffre de 2018) ?

- Comment justifier que les salaires moyens dans l'Institution hippique atteignent 4.000 à 4.500€ alors que le salaire médian net mensuel en France est de 1.850 € ?

Pourquoi les responsables des Sociétés Mères ne parviennent pas à restructurer un secteur qui pourrait être beaucoup plus profitable et attractif tant pour les turfistes que pour les Socio-Professionnels. Pourquoi se contentent-ils de délivrer des messages glorieux, tout en essayant de museler toute voix, y compris une certaine presse ?

Les faits sont incontestables : il n'y a plus aucune marge de manœuvre en termes de "retour Filière", ainsi qu'en attestent les résultats du premier semestre 2023.

Les conditions du bail de Vincennes, : une épée de Damoclès !

Sans oublier d'ajouter à ce triste constat général, la renégociation du bail de l'hippodrome de Vincennes, fixé à 58.000 € par an en 1976 ! Un avantage inouï mais qui touche à sa fin. Le loyer va être réévalué à partir du 1er janvier 2025... L'appel à candidature pour une nouvelle concession de trente ans a été lancé. La base de discussion est un loyer fixe de 5 M€ par an, plus une part variable qui sera du même ordre, à quoi s'ajouteront des investissements obligatoires de au moins 41 M€. Autant dire que le retour Filière va être amputé d'autant dès 2025.

C'est pourquoi il est urgent de procéder à une réforme du secteur hippique qui, sans rien modifier au cadre législatif qui garantit le financement de la Filière, grâce aux deux monopoles de l'organisation des courses et de prise de paris, permette de redonner vigueur à une activité de plus en plus fragilisée, tout en réduisant les coûts de fonctionnement excessifs.

Un cercle vicieux fragilisant les Socio-Pro et aboutissant à une chute du nombre de partants s'est installé !

Le nombre de naissances diminue, celui des chevaux à l'entraînement ne

cesse de baisser, ainsi que le nombre de partants conduisant à une désaffection progressive des turfistes et donc une perte d'attrait des jeux essentiellement due à la baisse des rapports. En conséquence, la trésorerie de nombreuses écuries est gravement atteinte.

La période du covid a dégradé la situation, surtout à cause du choix délégué des dirigeants des deux Sociétés Mères qui, après la réduction des allocations en 2018 et 2019, n'ont pas voulu contracter un PGE qui aurait fortement atténué la perte de revenu des Socio-Professionnels estimée à près de 20% entre 2017 et 2022 (365 M€ dont 198 M€ au Trot). Chiffre catastrophique à comparer à l'annonce par Jean Pierre Barjon d'une création de valeur de 250 M€ pour le Trot ! Il y a des limites qu'il a franchi avec une bonne conscience qui s'apparente à une forme de mépris pour les Socio-Professionnels dont il a la charge.

Et à cela s'ajoute le retour de l'inflation qui pèse environ 60 M€ par an (la moitié au Trot) soit 10% de perte de revenus annuels supplémentaires.

L'augmentation des allocations en 2022 et 2023 n'a ainsi été qu'une illusion car ce n'est qu'un retour au niveau de 2016 qui ne rattrape pas la baisse massive subie pendant six 6 années (hors inflation).

DÈS LORS SEULE UNE RÉFORME COURAGEUSE S'APPUYANT SUR TROIS VOLETS D'ACTION COMPLÉMENTAIRES SAUVERA LE MODÈLE FRANÇAIS DE LA FILIÈRE HIPPIQUE.

• Premier volet, engager une réforme structurelle de l'Institution en réduisant de 20% les coûts de fonctionnement des Sociétés Mères et du PMU permettant ainsi d'économiser 160 M€ par an et de redistribuer l'essentiel pour augmenter les encouragements de 140 M€ (+25%). Comment ? En créant un pôle de pilotage unique chargé d'assurer les fonctions d'encadrement, ce qui permettra des économies d'échelle tout en maintenant l'autonomie de chaque Société Mère.

• Deuxième volet, faire évoluer les programmes et conditions de courses fondés sur des pratiques d'hyper-sélectivité qui épuisent les chevaux et aggravent la situation face à la perte de revenus. Comment ? En privilégiant souplesse, dynamisme et protection des chevaux dans les pratiques de déferage, dans les niveaux de qualification, dans un programme pour les chevaux expérimentés qui de tous temps ont fait la recette du PMU et sont en décroissance forte avec la politique élitiste actuelle.

• Troisième volet, celui de la lutte contre le dopage et pour une plus grande régularité des courses. Comment ? Par l'indépendance du laboratoire de la Filière hippique, la création d'un corps de commissaires indépendants et la création d'un passeport biologique.

En octobre 2023 se tiennent les élections professionnelles de la dernière chance. Il faut absolument les mettre à profit pour engager ces réformes et sauver la Filière hippique en s'appuyant sur le Trot où notre ancrage est le plus fort, tout en soulignant de réelles proximités avec des représentants du Galop. Nous avons le choix entre deux visions et donc deux avatars bien différents :

-- La vision élitiste et mondialisée incarnée par Jean-Pierre Barjon qui aboutira à une forte réduction des courses et des partants, une ouverture aux chevaux étrangers, et une privatisation du PMU remettant du même coup en cause la loi de 1891 qui nous avait jusqu'alors si bien préservé comparé à l'Italie, l'Allemagne ou la Belgique ...

-- La vision que je porte avec de nombreux Socio-Professionnels donnant la priorité aux réformes de fond, sans perdre l'âme française de nos courses et de nos territoires, ainsi qu'à une gestion plus transparente dans l'intérêt de tous. L'USCH est le mouvement qui porte cet espoir. Il s'inspire du programme d'Equistratis qui n'a malheureusement pas été appliqué, loin de là, entre 2019 et 2023.

J'appelle tous les Socio-Professionnels à se mobiliser soit en étant candidat, soit en votant pour des candidats s'engageant à mettre en œuvre de véritables réformes qui privilégient l'intérêt général.

L'avenir de la Filière hippique, donc des courses est en jeu.

Caroline Sionneau - Membre du Conseil d'administration de la SETF

Internet : www.USCH.FR